

## ***Journal des africanistes***

### **Note aux auteurs**

Le *Journal des africanistes* ne publie que des articles originaux, en français ou en anglais, non soumis à d'autres revues. Proposer un article à la revue vaut certification tacite de non plagiat de la part de l'auteur.

Les dossiers ou projets de dossiers avec appel à contribution soumis à la rédaction sont évalués par le Comité de rédaction. L'acceptation par la revue induit une responsabilité éditoriale du ou des porteurs du projet (éditeurs invités) : ils sont alors les intermédiaires entre les auteurs et la revue.

Le principe d'évaluation des articles est celui de la double expertise et du double aveugle. Les textes sont envoyés aux experts, lesquels disposent d'une grille d'évaluation. Une copie de ladite évaluation et des textes éventuellement annotés sont envoyés aux auteurs. Ces derniers modifient leurs articles et envoient une nouvelle version, soumise à nouveau à l'un des deux experts au moins.

Les auteurs dont l'article est accepté pour publication signent le contrat d'édition disponible sur le site de la Société des africanistes (africanistes.org). Un à trois mois après la parution de leur article les auteurs reçoivent un PDF, ils ne sont pas autorisés à le déposer sur des archives ouvertes. Conjointement, la revue est publiée sur OpenEdition.

#### **Soumission des articles**

- N'utiliser aucune mise en forme ou feuille de style (texte format Word de préférence). Les espaces insécables sont requis aux guillemets (toujours en chevrons ; sauf anglais), aux « : », « ; », « ? », « ! ».
- Merci de préciser votre discipline et votre affiliation institutionnelle.
- Les auteurs mentionnés dans le texte n'ont leur prénom indiqué, éventuellement, qu'à la première occurrence et en entier (ensuite : nom seul, sans initiales).
- Les termes dans une autre langue que celle de l'article sont en italique.

**Les résumés**, en français et en anglais (traduire le titre), ne doivent pas dépasser 200 mots chacun.

**Les mots clefs** sont au nombre de huit au maximum.

**Les notes sont en bas de page**, leur numérotation est continue.

**Les « Références bibliographiques »** sont en fin d'article, sous cet intitulé.

**Les illustrations** (photos, cartes, figures), libres de droit (nous consulter dans le cas contraire) sont à envoyer séparément, en format JPEG ou TIFF (ou PDF) et en résolution 300 dpi.

**Les renvois aux auteurs et les citations** dans le texte doivent se présenter comme suit :

- Renvoi à un auteur : nom seul (initiale maj. ; puis minuscules) + année entre parenthèses. Pour préciser les pages sollicitées : nom + année + deux point + page(s).
- Lorsqu'il y a deux auteurs, mettre « et » entre leurs noms (et n° pages s'il y a lieu).
- Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, ne mettre que le premier nom puis « *et al.* »
- Pour citer plusieurs auteurs dans une même parenthèse, les séparer d'un point virgule.

Exemples :

(Nom 2012)

(Nom 2012 : 45) ou (Nom 2012 : 45, 58, 79) ou (Nom 2012 : 45-54)

(Nom et Nom 1927) ou (Nom et Nom 1927 : 15), etc.

(Nom *et al.* 2012)

(Nom 2012 ; Nom 1888 ; Nom 1922)

- Pour les renvois aux auteurs dans le corps d'une note de bas de page les règles sont identiques. Si le nom de l'auteur est partie intégrante de la phrase, ou est le propos du renvoi en note, seule l'année et les pages éventuellement sollicitées-sont entre parenthèses.

Exemples : Comme le souligne Untel (2012 : 45)... / Untel (2012)

- Les citations longues forment un paragraphe justifié à gauche, sans guillemets (sauf internes).

## Références bibliographiques

**Les références bibliographiques** sont reportées à la fin de l'article, selon le principe général suivant :

- NOM + Prénom + virgule + année de publication.
- Publications multiples d'un auteur : nom et prénom n'apparaissent que pour la première publication, pour les suivantes ils sont remplacés par un trait ; classer les publications de la même année par lettre minuscule collée après l'année.
- Date de première édition : entre crochets après la date d'édition sollicitée.
- « À paraître » ou « Sous presse » : entre crochets.

NOM Prénom, 2012a, Titre de l'article, *nom de la revue* 54 : 125-157.  
— 2012b [1912], *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur.  
— [A paraître], *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur.

### Pour un article

NOM Prénom, 2012, Titre de l'article, *nom de la revue* 54 (2) : 78-99.  
NOM Prénom, 2012, Titre de l'article, *titre de la revue, nom de la revue* 58 : 25-42.

- Si le prénom est introuvable, mettre son initiale en majuscule + point.
- Lorsque le numéro de la revue concernée comporte un titre (numéro thématique, etc.) spécifique, le mettre en italiques et entre virgules après le titre de l'article.
- Plusieurs auteurs : *idem*, et auteurs séparés par une virgule.

NOM Prénom, SECOND NOM Prénom, TROISIEME NOM Prénom, 2012...

### Pour un ouvrage

NOM Prénom, 2012 [1912], *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur.

- La collection à laquelle appartient l'ouvrage est reportée, le cas échéant, après le nom de l'éditeur et entre guillemets (sans « col. » ou « Coll. »), directement suivie s'il y a lieu de son numéro.

NOM Prénom, 2012, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur, « Nom coll. » numéro

- Ouvrage cosigné par plusieurs auteurs : séparer les auteurs par une virgule et après le dernier prénom mettre « éd. » (eds. si ouvrage en anglais) entre parenthèses, ou ce qui est spécifié sur l'ouvrage (« dir. », « textes présentés par », etc.), suivi d'une virgule.

NOM Prénom, SECONDNOM Prénom, TROISIEMENOM Prénom (éd.), 2012...

### Pour un chapitre d'ouvrage

NOM Prénom, 2012, Titre du chapitre, *in* Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditeur : 325-357.

- S'il y a plusieurs auteurs de l'ouvrage, leurs Prénoms Noms se suivent et sont séparés d'une virgule (pas de « et »).

### Sites internet

L'adresse URL doit être complète. La rédaction vérifiant la validité de l'adresse, le mois et l'année de consultation du document ne sont pas précisés.

La mention « URL » n'est requise que lorsque l'on souhaite ajouter la référence électronique à la référence papier. Elle vient alors après un point final de la référence papier.

Lorsqu'il n'y a pas de référence papier, le lien Web débutant par « https:// » fait suite, après une virgule, à la référence de l'article ou de l'ouvrage.